



10

LE VIEUX MARCHÉ

En 1837, on cherche un nouvel emplacement pour la tenue de la foire aux cochons.

La route royale nouvellement tracée (Avenue de l'Isle) a fait disparaître une partie de la surface qui lui était destinée.

Un terrain de 2300 m² est alors mis à disposition par une propriétaire de la rue du Caillou.

Il débouche sur la rue Bordelaise et sur la rue du Puits-de-Jousse.

En 1904, la commune doit s'entendre avec les huit propriétaires pour tracer un chemin traversant sur leurs terrains respectifs. Trop isolé, régulièrement encombré de dépôts en tout genre, il est abandonné vers 1950.